

LE VINGT HUIT

Le magazine
de la communauté
de communes
des Villes Sœurs



ÉDITO DU PRÉSIDENT



**Eddie
FACQUE**

— *Président de la
communauté de
communes des Villes
Soeurs*

Chères habitantes, chers habitants,

Voici le deuxième numéro du magazine communautaire, *Le vingt-huit*.

Un an après son lancement, nous poursuivons notre engagement : vous informer avec clarté, vous rendre compte de l'action publique, vous donner à voir ce qui se construit au quotidien, parfois dans l'ombre, toujours dans l'intérêt général.

Ce deuxième numéro en témoigne : notre action s'inscrit dans le concret.

Développement économique, Santé, mobilité, solidarité, environnement ...

Chaque rubrique traduit notre volonté d'agir là où c'est utile, là où les besoins sont réels.

Vous découvrirez notamment des solutions nouvelles pour renforcer l'accès aux soins, comme le medicobus. Vous ferez connaissance avec Juliette, une jeune étudiante qui incarne l'avenir d'une médecine de proximité.

Vous verrez aussi que l'action économique avance, avec une nouvelle dynamique pour notre parc d'activités, un soutien direct aux communes et une politique de mobilité qui continue de s'étoffer.

Notre responsabilité est aussi de préparer l'avenir. Ce numéro aborde des sujets de fond, comme l'environnement, l'urbanisme, avec la volonté d'anticiper les transitions et d'outiller notre territoire face aux grands défis. Car derrière chaque action, c'est bien une même ambition qui guide notre cap : renforcer l'attractivité et le bien-vivre dans les 28 communes.

Le vingt-huit, c'est votre magazine. Nous continuerons à l'enrichir, pour qu'il reste fidèle à ce qu'il doit être : un outil de transparence, de proximité et de dialogue.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Chaleureusement,

SOMMAIRE

DÉCRYPTAGE

04

Santé : des solutions pour renforcer l'offre de soins et favoriser la prévention.

Le medicobus : un centre de santé mobile pour tous.

Rencontre avec Juliette : une étudiante en dermatologie.

EN ACTION

08

PEABM : une nouvelle dynamique pour le parc d'activités.

Fonds d'accompagnement communautaire.

Mobilité : de nouveaux arrêts pour le transport à la demande et de nouveaux équipements sur le chemin entre Verre et Mer.

Urbanisme : un guichet unique pour des démarches simplifiées.

Pass Sortir dans les 28 : plus de loisirs et de culture.

Epicerie solidaire : une aide pour les foyers en difficulté.

CAUSES COMMUNES

14

Un regard sur le conseil communautaire.

La reconstruction de l'hôpital d'Eu.

DOSSIER

16

Climat et littoral : la C CVS face aux défis environnementaux.

GRAND ANGLE

18

PLUiH : un outil stratégique pour construire l'avenir du territoire.

BIEN VIVRE

20

Station nautique : un atout pour le territoire.

Numérique : des ateliers pour s'initier et gagner en autonomie.

Balades et randonnées entre Terre et Mer.

Une page qui s'écoute : le territoire comme vous ne l'avez jamais entendu.



Le magazine d'information de la communauté de communes des Villes Sœurs.

Juin 2025 #2 - www.villes-soeurs.fr

Directeur de la publication : Eddie Facque

Responsable de la communication / Rédacteur en chef : Harry Saverimoutou

Rédaction : Inès Ferreira-Avenel, Chloé Bourgoin

Conception et mise en page : Cœur d'articho

Crédits photos : communauté de communes des Villes Sœurs

Impression : Leclerc Groupe Sprint

Tirage : 26 400 exemplaires

Dépôt légal : ISSN en cours.

♻️ Papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.

Suivez l'actu de votre Communauté de communes sur villes-soeurs.fr et sur les réseaux sociaux   

Retrouvez toutes nos publications



DÉCRYPTAGE



Santé : des solutions pour renforcer l'offre de soins et favoriser la prévention



(Re)construction de l'hôpital d'Eu

Un nouvel hôpital verra le jour sur le territoire, avec un EHPAD intégré. La CCVS s'engage pleinement en finançant le terrain (environ 10 hectares) et en accompagnant les démarches d'urbanisme. Un projet structurant pour garantir un accès aux soins de qualité.



Soins oncologiques de support

Depuis 2023, ce dispositif a accompagné les personnes atteintes de cancer grâce à des soins complémentaires : activité physique adaptée, diététique, socio-esthétique. Un soutien global pour mieux vivre les traitements.

Le Médicobus

Le Médicobus propose des consultations de médecine générale et de spécialistes.

Animations santé séniors

Tout au long de l'année, des ateliers sont dédiés aux séniors : prévention, bien-être, activités physiques... Des temps conviviaux pour prendre soin de sa santé tout en tissant du lien social.

Ateliers culinaires

Animés par une diététicienne, ces ateliers allient plaisir et équilibre alimentaire. Ils permettent aux séniors de découvrir des recettes simples et saines, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Octobre Rose

La CCVS se mobilise pour la prévention contre les cancers et la promotion des dépistages organisés (sein, colorectal et col de l'utérus). Chaque année, spectacles et débats permettent de sensibiliser le public.

Bourse d'études médicales

Pour encourager les vocations et l'installation sur le territoire, la CCVS accompagne les futurs professionnels de santé par une bourse d'études. À ce jour, 17 étudiants engagés dans des cursus de médecine ou chirurgie dentaire en bénéficient. Un investissement pour l'avenir.

Aide à l'installation de médecins

La CCVS verse une aide financière à l'installation aux médecins pour garantir une équité entre les 28 communes, en compensant les aides variables selon les régions et les zonages ARS

Activité physique – Bien vieillir

Grâce au programme « Ma retraite active », les séniors du territoire profitent de séances d'activités physiques adaptées. Un moyen doux et encadré de préserver sa mobilité, son équilibre et son moral, tout en gardant le sourire.



Le Médicobus : un centre de santé mobile pour tous

Pour améliorer l'accès aux soins et en particulier à la médecine générale, la communauté de communes soutient le Médicobus, un centre de santé mobile mis en place par l'association Appui Santé Caux Bray Albâtre depuis avril 2024.

Où trouver le Médicobus ?

Il est présent à O2S Sport Santé Bien-Être à Eu.

- Tous les lundis
- Un jeudi par mois

Des permanences additionnelles sont envisagées sur le territoire.

Comment prendre rendez-vous ?

- Par téléphone : 07 44 91 70 03
- Sur Doctolib « **Centre de santé mobile CBA** »

Un secrétariat médical dédié est disponible du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

En plus de sa présence à O2S, le Médicobus sillonne d'autres communes du bassin dieppois.

Pour qui ?

Le Médicobus s'adresse en priorité aux personnes sans médecin traitant, mais peut aussi vous accueillir si votre médecin n'est pas disponible.

En plus des consultations de médecine générale, le Médicobus propose désormais des rendez-vous avec d'autres spécialistes :

-  Dermatologue
-  Gynécologue
-  Cardiologue
-  Psychiatre
-  Diabétologue



Pour ces spécialités, la prise de rendez-vous se fait de préférence par téléphone.

Même si on l'appelle « Médicobus », les consultations ne se déroulent pas dans un camion.

Le véhicule sert uniquement à transporter le matériel médical nécessaire.

Rendez-vous directement dans le bâtiment O2S : les consultations se passent comme dans un cabinet médical classique, dans un espace adapté et confortable.

Pour s'y rendre, pensez au TAD !

Depuis le 1^{er} janvier 2025, il y a un point d'arrêt du transport à la demande devant O2S ; Ce service est gratuit ! Rendez-vous sur : villes-soeurs.fr



CHIFFRES CLÉS :

4 362 :

nombre total de consultations réalisées par le medicobus

908 :

nombre de consultations réalisés sur le territoire de la CCVS

1 262 :

nombre de patients ayant déclaré le centre de santé mobile comme médecin traitant.

Demain, je serai soignant ici !

Rencontre avec Juliette, étudiante en dermatologie et bénéficiaire de la bourse médicale de la CCVS.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'ai 26 ans, je suis originaire d'Eu où j'ai grandi et fait toute ma scolarité. Je suis ambitieuse avec des projets plein les yeux. J'aime beaucoup voyager, découvrir de nouvelles activités, sortir avec mes amis ou ma famille.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous engager dans des études de santé ? Pourquoi dermatologie ?

J'ai choisi cette branche car j'aime le contact avec les autres, pouvoir être utile et les aider. La dermatologie est une spécialité très vaste, allant du nourrisson à la personne âgée, en lien avec de nombreuses autres spécialités. Elle a un aspect très visuel aussi. La peau est parfois le premier signe d'une autre pathologie d'organe et permet de la diagnostiquer plus tôt. Nous pouvons faire des gestes comme de la chirurgie ou du laser.

Comment avez-vous découvert la bourse d'études médicales de la CCVS, et pourquoi avez-vous choisi d'y candidater ?

J'ai connu la bourse par mes parents. Cette aide est un tremplin pour la création de mon futur cabinet. Elle permet également de connaître les futurs confrères du territoire ce qui est pour moi important.

En quoi vous aide-t-elle concrètement aujourd'hui ?

Elle permet de m'inscrire à des DU pour agrandir ma formation. Elle sera une grande aide pour créer un cabinet et me permettra d'acheter des équipements adéquats et de qualité.

Comment envisagez-vous votre installation à la fin de votre formation ?

Idéalement, je souhaiterais faire partie d'une maison médicale pluridisciplinaire et pourquoi pas faire une partie de mon exercice en milieu hospitalier pour avoir accès au plateau technique et travailler avec d'autres dermatologues afin de toujours me former et discuter, échanger autour des cas complexes.

Qu'est-ce qui vous donne envie d'exercer ici, plutôt qu'ailleurs ?

J'ai toujours vécu dans la région, ma famille, mon compagnon, mes amis sont installés ici. La communauté de communes se développe de plus en plus en attirant des jeunes. Nous avons la mer juste à côté, Rouen ou Amiens à 1h de route. La région est attractive.

Quel conseil donneriez-vous à un(e) jeune qui veut se lancer en médecine ?

Il faut croire en ses rêves, tout donner pour ne pas avoir de regrets.



L'ordonnance express de Juliette

Quelques recommandations d'une future médecin... pas (encore) remboursées par la Sécu !

Indispensable en cas de grosse révision :
Du café ! Et du thé aussi pour varier les plaisirs

À écouter sans modération : (ma playlist de survie)

A Sky full of stars de Coldplay

Un coin du territoire pour souffler :
Le front de mer à Mers-les-Bains et les falaises

Une lecture ou un film qui m'inspire :
Charlie et ses drôles de dames

Ma phrase anti-coup de mou :
Allez on donne tout, c'est bientôt les vacances pour changer d'air



EN ACTION



Parc d'activités : cap sur l'attractivité économique !

La communauté de communes se positionne comme un acteur majeur de l'attractivité du territoire, en proposant aux entreprises des terrains pour s'installer et grandir !

En 2025, la CCVS s'est fixé l'objectif d'aménager la phase 3 du Parc Environnemental d'Activités Bresle Maritime sur la commune de Ponts-et-Marais. Cela représente **23,4 hectares**, pour livrer de nouvelles parcelles prêtes à accueillir des entreprises d'ici la fin de l'année.

L'entreprise NEMERA, déjà basée au Tréport, y a commencé ses travaux d'implantation sur 4,5 hectares, pour construire une nouvelle unité de production.

Pour accompagner ce développement, la CCVS a réalisé en début d'année un giratoire. Les travaux se poursuivront avec la création de la voirie intérieure et la mise en place des réseaux.

EN CHIFFRES :

139 hectares de surface total

Lundi 3 mars 2025, Eddie Facque, Président de la communauté de communes inaugurerait le nouveau giratoire sur la RD925, entre Eu et Abbeville. Ce projet marquait l'entrée dans la phase 3 du parc d'activités.



**30 secondes pour
visualiser le parc
d'activités**



Contact :

☎ 02 27 28 20 87

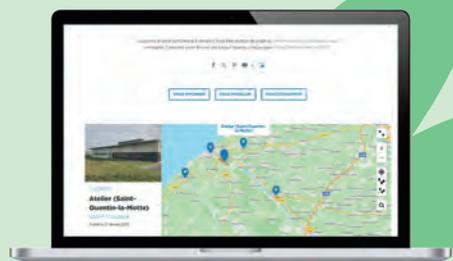
✉ deveco@villes-soeurs.fr

Bourse des locaux vacants : ensemble créons des opportunités !

Nous mettons notre outil à votre disposition, pour diffuser votre offre de vente ou location de local professionnel, sur les 28 communes du territoire. L'annonce sera vue par les porteurs de projets avec qui nous vous mettrons en relation. Un service gratuit pour booster l'économie locale.

Un outil concret de la communauté de communes qui s'engage comme facilitateur de contacts entre les propriétaires et les entrepreneurs.

- **Propriétaires** : inscrivez votre local et profitez d'une diffusion ciblée auprès des entrepreneurs !
- **Entrepreneurs** : trouvez le local idéal pour votre activité parmi un large choix d'offres !



Bourse des locaux



Contact :

☎ 02 27 28 20 87

✉ deveco@villes-soeurs.fr

Solidarité : le fonds d'accompagnement communautaire au service des projets communaux

Le Fonds d'Accompagnement Communautaire (FAC) améliore votre quotidien.

Le FAC est un dispositif financier mis en place par la communauté de communes des Villes Sœurs pour soutenir les projets d'intérêt communautaire portés par ses communes membres. Il offre une aide financière pour les projets communaux qui bénéficient à l'ensemble des habitants du territoire, renforçant ainsi la solidarité et le développement du territoire.

EN CHIFFRE :



6 700 000 €

c'est le **montant total mobilisé** depuis 2020 pour abonder le FAC des 28 communes

Les communes ne peuvent soumettre qu'un seul projet par an, les thématiques retenues : l'amélioration de la trame douce ; le développement économique dont le tourisme, le commerce et le patrimoine ; les actions en lien avec les politiques de santé publique communautaire ; les investissements en lien avec le plan climat air énergie et les travaux de sécurisation des espaces publics.



Retrouvez des exemples de travaux réalisés via le FAC



La mobilité évolue sur le territoire !

Des trajets facilités pour les habitants et les visiteurs, c'est un quotidien amélioré. C'est pourquoi la communauté de communes enrichit l'offre de mobilité. Cette année, plusieurs nouveautés viennent étoffer cette offre.

Transport à la demande (TAD) : 33 nouveaux arrêts !

Pour mieux répondre aux attentes des usagers, le TAD évolue avec **33 nouveaux arrêts** en 2025, portant le réseau total à **85 points de desserte** répartis sur l'ensemble du territoire.

Cette extension permet de desservir davantage de lieux du quotidien : **maisons de santé, centres sociaux, campings**, mais aussi **aires de camping-cars, écoles, zones d'activités** ou encore **espaces publics**.



les véhicules du TAD sont équipés de porte-vélos.

Informations, carte interactive, réservation, etc.



Des équipements pour une mobilité douce plus agréable et sécurisée

Pour encourager la pratique du vélo et les déplacements à pied, nos deux chemins s'équipent de nouveaux aménagements modernes et pratiques pour offrir une expérience sécurisée aux utilisateurs tout au long de leur parcours.

Des réparations en toute autonomie

Plus besoin de s'inquiéter d'un pneu crevé ou d'un réglage de selle en pleine balade ! Des totems de réparation et de gonflage sont installés à des points stratégiques pour permettre les petites réparations en toute autonomie.

Des vélos toujours prêts à rouler

Pour les cyclistes équipés de vélos électriques, des bornes de recharge solaire ont été installées pour offrir un moyen écologique et pratique de faire le plein d'énergie.



Le Tréport

Départ du chemin entre Verre et Mer

- Un totem de réparation/gonflage
- 2 arceaux

Eu

Départ du chemin vert du Petit Caux

- Une borne de recharge solaire
- Un totem de réparation/gonflage
- 1 arceau

Saint Rémy
Boscrocourt

Ponts-et-Marais

Place de la mairie

- Un totem de réparation/gonflage
- 2 arceaux

Incheville

Aire de jeux

- Une borne de recharge solaire
- Un totem de réparation/gonflage
- 2 arceaux

Gamaches

EN CHIFFRES :

SUR LE CHEMIN VERT DU PETIT CAUX

155 000

passages enregistrés depuis
l'ouverture du chemin en juillet
2023

Urbanisme :

vos démarches facilitées avec le guichet unique

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) est une plateforme numérique qui vous permet de déposer en ligne vos demandes 24h/24 et 7j/7.

EN CHIFFRE :

2000 dossiers environ sont instruits chaque année par le service urbanisme.

Contact :

☎ 02 27 28 20 87

✉ urbanisme@villes-soeurs.fr

Uniquement sur rendez-vous.

— Les avantages du GNAU !

- **Simplicité** : un seul point d'entrée pour toutes vos demandes.
- **Gain de temps** : plus besoin de vous déplacer, tout se fait en ligne.
- **Suivi en temps réel** : consultez l'avancement de votre dossier à tout moment.
- **Transparence** : accédez aux informations et documents nécessaires en un clic.

— Quels types de demandes puis-je déposer ?

- Certificats d'urbanisme
- Déclarations préalables
- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Permis de démolir

— Comment ça marche ?

- 1 Rendez-vous sur le portail en ligne portailurbanisme.villes-soeurs.fr/gnau
- 2 Créez votre compte ou connectez-vous via FranceConnect.
- 3 Choisissez le type de demande et remplissez le formulaire.
- 4 Joignez les pièces justificatives.



Le pass



« Sortir dans les 28 » : un accès à la culture pour tous

Le pass est un coup de pouce culturel pour les familles de nos 28 communes. Sous conditions de ressources, ce chéquier d'une valeur de 50 € peut être demandé en mairie et dans les centres sociaux partenaires.

Il est financé par la communauté de communes et mis en place par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) depuis le 3 février 2022.

Une belle occasion de profiter d'un large éventail d'activités culturelles chez nos partenaires locaux !



Qui peut en bénéficier ?

Le quotient familial CIAS doit être inférieur à 900 €.



Où utiliser le pass ?

Le pass peut être utilisé auprès des nombreux partenaires culturels qui se sont engagés avec le CIAS pour soutenir ce dispositif. Parmi eux :

- Centre des Fontaines
- Les musées
- Le site archéologique
- Les écoles de musique
- Les cinémas
- Les festivals et concerts
- Les théâtres
- Les services culturels municipaux.

Mise à jour des
partenaires,
infos et
modalités



L'épicerie solidaire une aide pour les foyers en difficulté

Depuis 2025, une épicerie solidaire a vu le jour au 4 rue Alexandre Papin, au Tréport. Ce lieu de soutien et de partage s'adresse aux personnes et familles en situation de précarité, résidant dans l'une des 28 communes du territoire.

Son fonctionnement repose sur un principe simple et solidaire.

Pour être éligible il faut :

- Être domicilié dans l'une des 28 communes de la CCVS ;
- Rencontrer des difficultés financières pour faire ses courses.

L'épicerie est ouverte deux jours par semaine, et propose des produits alimentaires et d'hygiène à environ 15 % du prix moyen constaté.

L'épicerie solidaire va plus loin, elle favorise aussi le lien social et la participation active. Les adhérents participent aux activités du centre social chaque mois.

Cela permet de renforcer les échanges, rompre l'isolement et encourager l'entraide entre les habitants.

Pour celles et ceux qui souhaitent soutenir cette initiative ou faire un don, il est possible de se rapprocher directement de l'Espace Social et Culturel L'Ancre.



En 2025, la CCVS
participe au
financement de
l'épicerie solidaire
pour un montant de
120 000 €

Contact :

☎ 02 27 28 06 50

f @espacelancre

CAUSES COMMUNES



La CCVS finance les accueils de loisirs.

Pour chaque enfant, la CCVS accompagne financièrement les associations locales qui s'engagent dans des actions auprès des jeunes.

Le coût par enfant et par journée est de :

- 39 € pour les accueils de loisirs (ALSH)
- 26 € pour les accueils de jeunes
- 40 € pour les séjours de vacances

Cet investissement n'est pas anodin. En soutenant ces dispositifs, la CCVS garantit l'accès à des activités pour l'ensemble des habitants du territoire et offre aux familles une véritable alternative pendant les vacances scolaires.

Alors que les finances publiques sont sous pression, cette décision témoigne de notre engagement à long terme pour le bien-être des jeunes et la préservation de notre modèle de territoire solidaire.

La communauté de communes finance des accueils de loisirs sans hébergements (Fontaines, la Hétraie, Pastel), des séjours pour mineurs et des chantiers jeunes.

Ce soutien financier, stable depuis 2022, s'inscrit dans une volonté forte de la CCVS de prioriser l'éducation, la jeunesse et l'insertion des plus jeunes sur son territoire.

EN CHIFFRE :

+ d'1 million d'euros investis chaque année par la communauté de communes pour le service enfance jeunesse.

Les conseils communautaires en direct et en vidéo sur notre chaîne Youtube !

Suivez et restez informés des décisions prises par votre communauté de commune.



Flashez ce QR code !



La (re)construction de l'hôpital d'Eu

Découvrez dans chaque numéro Le vingt-huit des informations claires et vérifiées pour vous aider à déconstruire les idées reçues.

« Ça fait des années qu'on entend parler d'un nouvel hôpital mais rien ne se passe ! »

FAUX !



Pourquoi ne pas juste rénover l'hôpital actuel ?

On s'est tous posé la question.

Mais non, rénover, ce n'est pas possible. Le site actuel est en zone rouge du plan de prévention des risques. On n'a plus le droit de construire, de moderniser, de faire une extension. Une partie des bâtiments n'est pas salubre, et clairement pas adaptée aux besoins d'aujourd'hui... ni à ceux de demain.

De plus, le bâtiment est trop ancien pour répondre aux normes actuelles : sécurité, accessibilité, hygiène... ça coince partout. Et puis faut le dire : une rénovation coûterait presque aussi cher qu'un hôpital neuf, pour un résultat pas satisfaisant ni durable dans le temps.



Ça fait des années qu'on en parle. Les travaux, c'est pour quand ?

On comprend l'impatience, c'est normal. Mais il y a pas mal d'étapes à franchir avant. Déjà, il faut bien cerner les besoins du territoire avec les professionnels de santé. Ensuite, trouver un terrain qui coche toutes les cases : facile d'accès, assez grand, sécurisé. Et puis il faut lancer toutes les études, obtenir toutes les autorisations réglementaires ... Et surtout, construire un plan de financement solide, avec l'État, l'Agence Régionale de Santé, la Région, le Département.

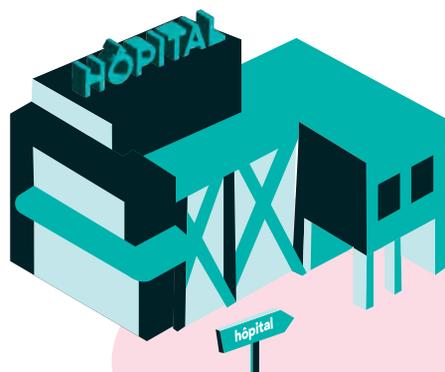
La CCVS, elle, n'a pas attendu. Elle a immédiatement acheté des terrains tout près du centre O2S pour plus de 500 000 €. Elle a aussi fait évoluer le PLU, parce qu'à la base, le terrain était en zone agricole. Et elle a activement participé au montage et à la validation du financement global. Le coût de l'hôpital est estimé à 45 millions d'euros.

L'enquête publique démarre en juin 2025. On attend une approbation dans la foulée, vers septembre. Ensuite, dépôt du permis de construire prévu pour la fin d'année. Les travaux commenceraient en 2026, avec la pose de la première pierre. Et si le calendrier est tenu, l'hôpital pourrait ouvrir début 2029.



À RETENIR

- Le **projet avance**.
- Les **financements** sont là.
- Les **travaux commencent** bientôt.
- Le **nouvel hôpital et l'EHPAD**, c'est pour bientôt.



DOSSIER



Changement climatique et littoral

Le littoral de la CCVS qui s'étend sur environ 20 km, est confronté à plusieurs conséquences du changement climatique :

- **Augmentation du niveau de la mer le long des côtes**

La communauté de communes compte environ 20 km de côtes directement exposées à la submersion marine et à l'érosion. Cette élévation du niveau marin renforce les risques de submersion pour les zones basses.

- **Recul des falaises**

En Seine-Maritime, les falaises reculent de 20 à 30 cm par an, un phénomène provoqué à la fois par l'action de la mer en pied de falaise et l'infiltration des eaux pluviales dans les sols.

- **Moins de galets, plus de vulnérabilité**

Sur certains secteurs, on observe une réduction de l'apport en sable et en galets (transit sédimentaire) depuis quelques années. Cela accentue la vulnérabilité du littoral, car les galets jouent un rôle de protection, notamment pour les stations balnéaires.



› **Explication** : les galets proviennent de l'érosion des falaises puis sont transportés par les courants marins du sud vers le nord.

› **Cause** : La présence d'ouvrages comme les jetées portuaires entre Dieppe et Criel-sur-Mer (notamment Penly) et les changements de courants marins, perturbent cette circulation des galets.

Les conséquences du changement climatique sur le littoral de la CCVS.



Une stratégie collective et structurée

Depuis 2011, il existe une stratégie littorale portée par le Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard, qui met en oeuvre plusieurs programmes d'actions. Ces derniers ont pour objectif de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens, en adaptant le territoire aux conséquences du changement climatique d'ici 2065.



La CCVS poursuit l'entretien de ses ouvrages (enrochements, perrés, épis, etc.) tout en menant des actions à moyen et long terme pour réaménager le littoral, en tenant compte de son évolution.

Focus sur le dispositif ALABRI

Le dispositif ALABRI est proposé par le Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard en partenariat avec la communauté de communes des Villes Sœurs. Il permet de bénéficier d'un diagnostic gratuit sur la vulnérabilité d'un bien en zone inondable, et de préconisations de travaux.

Ce dispositif est proposé : aux propriétaires de logements, aux gérants d'entreprises de moins de 20 salariés, aux gestionnaires d'Établissements Recevant du Public.

Si votre bien se trouve en zone inondable à Mers-les-Bains, Le Tréport, Eu, Ault et Woignarue, vous pouvez bénéficier de ce diagnostic gratuitement. Les travaux peuvent être subventionnés par des financements publics.

À savoir : Les travaux sur l'habitat sont remboursés à hauteur de 80 % par le Fonds Barnier selon un double plafond : ne pouvant excéder 36 000 € du montant des travaux et ne pouvant excéder 50 % de la valeur vénale du bien pour les habitations.

Plus d'infos et modalités



EN CHIFFRE :

127 diagnostics ont déjà été réalisés

Contact :

☎ 07 66 89 82 77

✉ alabri@baiedesomme.fr

GRAND ANGLE



PLUiH : L'avenir de notre territoire se dessine !

La CCVS met en place un plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat. Le « PLUiH » orientera le développement du territoire.

Ce document unique, qui remplacera les anciens PLU et cartes communales, trace les grandes lignes du développement de notre territoire.

Le PLUiH n'est pas qu'un simple document administratif. C'est une véritable stratégie d'aménagement, qui prend en compte les spécificités de chaque commune tout en favorisant une vision d'ensemble. Il fixe des règles d'urbanisme applicables à tous, garantissant ainsi une cohérence territoriale et une gestion durable de nos espaces.

Habitat : un enjeu prioritaire

Notre PLUiH intègre une dimension essentielle : la politique de l'habitat. Il définit les objectifs et les actions à mettre en œuvre pour répondre aux besoins en logements de notre population, en tenant compte des évolutions démographiques et des enjeux sociaux.

Un outil au service de tous

Le PLUiH est un document opposable, ce qui signifie qu'il encadre les demandes d'autorisation d'urbanisme. Il est donc essentiel de le connaître pour tout projet de construction, de rénovation ou d'aménagement.

Comment cela fonctionne concrètement ?

Le PLUiH se compose de plusieurs documents :

- Un rapport de présentation, qui explique les choix et les objectifs du PLUiH.
- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui définit les grandes orientations d'aménagement.
- Un règlement et des plans de zonage, qui fixe les règles d'urbanisme applicables à chaque parcelle.
- Un Programme Local de l'Habitat (PLH) qui définit les besoins en logements et les objectifs à atteindre.



Prochainement : enquête publique sur le territoire

Votre voix compte ! Une enquête publique devrait se tenir d'ici la fin de l'année. Un commissaire enquêteur désigné sera à votre écoute lors de permanences pour répondre à vos questions sur le dossier, consultable en mairie, au siège de la communauté de communes et en ligne.

Exprimez-vous !

Proche de vous : la concertation au cœur de l'action

Pour être au plus près de vos préoccupations, la CCVS a déployé depuis 2019 diverses actions de concertation : enquêtes sur le terrain, réunions publiques, communication web et sur les réseaux, sans oublier l'affichage de l'information.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Il adapte les règles de construction et d'usage des sols aux nouveaux enjeux.

ENJEUX LOCAUX



Accueillir le personnel
de l'EPR2 Penly



Accompagner le
vieillessement de la
population



Asseoir la vocation
touristique de la
CCVS

ENJEUX GLOBAUX



Atténuer les effets du
changement climatique
pour un territoire résilient



Encadrer le
développement des
énergies renouvelables

Les grandes étapes du PLUi-H

2019

2020

2022 - 2024

2025

2026

DIAGNOSTIC &
ETAT INITIAL DE
L'ENVIRONNEMENT

PROJET D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE (PADD)

OUTILS
RÉGLEMENTAIRES

ARRÊT
ENQUÊTE PUBLIQUE

APPROBATION

BIEN VIVRE



La Station Nautique des Villes Sœurs : un atout majeur du territoire

Labellisée deux étoiles, la station nautique des Villes Sœurs est un atout stratégique pour notre littoral. Elle valorise notre patrimoine naturel et propose une offre d'activités nautiques accessible à tous, diversifiée et de qualité.

Un label reconnu

En novembre 2024, la CCVS a obtenu sa 2^e étoile du label national Station Nautique pour une durée de 5 ans. Cette distinction reconnaît la qualité de l'organisation, la diversité de l'offre, et l'engagement collectif des acteurs du territoire.



L'organisation de la station repose sur un réseau d'acteurs locaux du nautisme : associations sportives, clubs, bénévoles, offices de tourisme, services jeunesse... Tous s'unissent pour faire vivre la station tout au long de l'année.

Ce fonctionnement est coordonné et financé par la communauté de communes, qui investit dans le financement d'équipement, la logistique, la communication, et la mise en œuvre des événements phares.

Les temps forts

• Faites du nautisme

Une journée gratuite pour découvrir les activités nautiques du territoire : voile, kayak, paddle, pirogue, pédalo, barque à moteur, démonstrations (SNSM, nage palmée, wingfoil), animations, restauration, et un village nautique animé par 15 structures locales à la base nautique de Gamaches.

• Challenge nautique

Compétitions sportives sur différents sites (catamaran, kayak, trail long côte, pêche, surf casting), remises de prix, convivialité et esprit d'équipe sont au rendez-vous.



Les ateliers numériques vous simplifient la vie !



Qui ne s'est jamais senti un peu perdu face à un écran pour une démarche en ligne, surtout quand on n'a pas grandi avec internet ? Passez le cap et gagnez en autonomie numérique avec les ateliers numériques. Apprenez à créer et utiliser votre boîte mail, simplifiez vos démarches santé, administratives et fiscales en ligne grâce à nos ateliers dédiés.

Témoignage de François P.



Pourquoi vous êtes-vous inscrit ?

Je me suis inscrit pour faire des cours, pour apprendre l'informatique du moins toutes les bases. J'ai appris le fonctionnement d'un ordinateur ce n'est pas dû à tout le monde, j'ai jamais pratiqué donc c'était une bonne chose.

Qu'est-ce que vous avez fait en allant sur l'ordinateur ?

Au début, j'ai commencé à me familiariser avec les touches, à écrire des petits textes, à faire des jeux pour apprendre à faire fonctionner la souris.

Qu'avez-vous appris ?

À me servir du clavier déjà, aller sur les bons clics. C'est la première fois que je me servais d'un ordinateur et de la souris.



Du 4 au 6 juillet 2025, venez avec nous célébrer les 10 ans du centre. Au programme animations surprises et moments conviviaux.

Programme sur villes-soeurs.fr

Contact :

☎ 09 71 00 76 76

✉ contact@o2falaises.fr



Balades et randonnées entre Terre et Mer

La Destination Le Tréport – Mers vous invite à découvrir ses 19 circuits balisés, à pied, à vélo ou à cheval, pour une immersion totale dans une nature préservée et un patrimoine riche.

— Des panoramas à couper le souffle

Parcourez le célèbre Sentier du Littoral, offrant des vues imprenables sur les falaises de craie entre Mers-les-Bains et Ault.

— Une nature généreuse et accessible

Explorez le Marais Sainte-Croix, véritable havre de paix au cœur du Tréport, avec ses parcours adaptés à tous. Le chemin entre Verre et Mer vous mènera à travers la vallée de la Bresle, entre étangs et villages pittoresques.

— Des circuits pour tous les goûts



Préparez votre séjour en téléchargeant la carte des randonnées.



Contact :

☎ 02 35 86 05 69

📍 Quai Sadi Carnot
76 470 Le Tréport

🌐 destination-letreport-mers.fr



Quelques événements majeurs à venir

Festival du film d'animation

Véritable temps fort pour les amateurs de cinéma, ce festival offre une programmation riche et innovante, attirant un public de tous âges et de toute provenance.

Murmure du Son

Festival musical devenu incontournable, il rassemble chaque été des artistes de renom et des talents émergents. Ce rendez-vous est un atout majeur pour l'animation estivale et la promotion de notre territoire.

Fête des Baigneurs

Événement emblématique et convivial, cette fête incarne l'histoire et l'identité de notre région.

Faites connaître vos événements !

Vous organisez un événement sur le territoire ? Pour lui assurer la meilleure visibilité possible, pensez à le faire connaître auprès de notre Office de Tourisme !



Écoutez, ça se passe ici !

Notre territoire est riche en paysages et en patrimoine et des milliers de visiteurs viennent chaque année le visiter. Mais il peut s'écouter autant qu'il se visite... **Parfois les sons parlent plus que les mots !**

À écouter sans
modération :
scannez,
écoutez, vibrez !



Retrouvez ceux qui font son identité et
plongez dans l'**ambiance locale.**

Le murmure de l'eau sur les galets

un territoire qui apaise

Un son unique, lorsque la vague vient glisser entre les galets. Chaque vague produit un son légèrement différent. Un instant apaisant, typique de notre littoral.



Les échos d'un concert en plein air au Murmure du Son

un festival qui rassemble

La musique qui monte, la foule qui applaudit, l'énergie qui prend aux tripes...



Les chants d'oiseaux au lever du jour en forêt d'Eu

un territoire qui s'éveille

Des trilles et des pépiements qui résonnent sous les grands arbres. Un réveil sonore plein de vie.



Les voix d'un marché local

un territoire qui s'anime

Le brouhaha des discussions, les échanges avec les commerçants, les rires qui fusent... Toute l'ambiance d'un marché vivant.



LE VINGT HUIT



villes sœurs
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

 villes-soeurs.fr f in @

ALLENAY | AULT | BAROMESNIL | BEAUCHAMPS | BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE | BUIGNY-LÈS-GAMACHES |
CRIEL-SUR-MER | DARGNIES | EMBREVILLE | ÉTALONDES | EU | FLOCQUES | FRIAUCOURT | GAMACHES | INCHEVILLE |
LE MESNIL-RÉAUME | LE TRÉPORT | LONGROY | MELLEVILLE | MERS-LES-BAINS | MILLEBOSC | MONCHY-SUR-EU |
OUST-MAREST | PONTS-ET-MARAIS | SAINT-PIERRE-EN-VAL | SAINT-QUENTIN-LA-MOTTE-CROIX-AU-BAILLY |
SAINT-RÉMY-BOSCROCOURT | WOIGNARUE